


LES METIERS DE LA VIE ETUDIANTE

AGENT D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

ECHELLES 5 ET 6

 échelles 5 et 6

FICHE METIER

APPELLATION :

AGENT D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

STRUCTURE DANS LAQUELLE PEUT S'EXERCER LE METIER :

RESTAURANT, RESIDENCE UNIVERSITAIRE ET SERVICES CENTRAUX

ECHELLE DE REMUNERATION DE RECRUITEMENT :

ECHELLE 5 ET ECHELLE 6

DEFINITION DU METIER :

- Organisation matérielle et technique d'événements et d'animations diverses.

DESCRIPTIF DES ACTIVITES ESSENTIELLES (non exhaustives) :

- Effectue les travaux selon les besoins des demandeurs,
- Détermine les conditions de mise en œuvre du matériel adapté au lieu et au type de réalisation,
- Met en place et branche le matériel d'éclairage et de sonorisation d'une salle de spectacle,
- Effectue les réglages du matériel pendant la réalisation et les répétitions éventuelles,
- Assure la maintenance de 1^{er} niveau du matériel,
- Assure l'approvisionnement en fournitures consommables,
- Crée et réalise la conception graphique des documents d'information sur les animations développées,
- Classe, archive et vérifie la bonne conservation des documents,
- Accompagne la mise en place de projets culturels,
- Gère les prêts de locaux dans le cadre des manifestations,
- Peut participer à l'accueil et répondre aux demandes d'information des étudiants

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES SPECIFIQUES (Compétences):

- Connaissances de base en électronique et en électricité,
- Connaissances techniques, (matériel de projection, sonorisation, éclairage . . .),
- Savoir diagnostiquer l'origine des pannes,
- Connaissance des technologies de diffusion de l'image et du son (internet, visiocâble . . .),
- Connaissance de l'environnement culturel de l'établissement et du réseau,
- Connaissance des règles de sécurité applicables dans les salles accueillant du public,
- Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Maîtrise de l'expression écrite et orale,
- Maîtrise des outils bureautiques

FORMATIONS PROPOSEES :

- Règles de sécurité dans les salles de spectacles,
- Maîtrise des techniques et de leurs évolutions (matériels et logiciels),
- Réglementation sur l'organisation d'événements culturels (assurances, mesure de sécurité)